

Québec, le 3 avril 2018

Conseil municipal de Québec
Et au maire M. Labeaume,

Objet : Lettre ouverte sur la question de la tarification sociale en lien avec le réseau structurant

Monsieur Labeaume,

Nous sommes le *Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec* (TRAAQ), qui réunit des organismes de la région de Québec préoccupés par un meilleur accès au transport en commun pour les personnes à faible revenu.

Nous vous avons fait parvenir un mémoire à l'occasion de la dernière consultation publique. Nous avons bien noté vos propos dans un communiqué envoyé par la ville à l'occasion du dépôt du rapport et des résultats du sondage, le 20 décembre 2017: « *Les citoyens nous ont livré un message unanime : Québec a besoin d'un service de transport en commun moderne, confortable, fréquent et à faible coût* ».

En ce sens, nous saluons les initiatives concrètes que le *Réseau de transport de la capitale* (RTC) ou la mairie ont annoncées récemment : l'ajout d'une ligne vers l'aéroport et l'implantation d'un tramway, l'augmentation des services dans les parcs industriels. Nous sommes particulièrement contents de cette dernière amélioration puisqu'elle répondra aux besoins de plusieurs citoyens et citoyennes à faible revenu. C'est une bonne initiative et nous souhaitons que ce ne soit que le début de mesures visant l'inclusion sociale et le « faible coût » mentionné ci-haut.

Cette dernière dimension est particulièrement cruciale. Avec les résultats de la dernière consultation publique, vous êtes au fait que : « *Environ un mémoire sur six a identifié le manque d'accès aux transports en commun comme l'une des causes de l'exclusion sociale (et que) les barrières à l'accessibilité, à la fois physiques et financières, sont identifiées dans environ le tiers des mémoires* ». Nous savons ainsi que pour de nombreux citoyens et citoyennes, qui dit « faible coût » dit non seulement des frais de construction raisonnables, mais une plus grande accessibilité financière et sociale.

Nous venons donc à ce conseil municipal pour vous demander si à l'occasion des séances d'informations et de consultations municipales des 4-5-7 avril, vous prévoyez présenter une ou des mesures visant l'amélioration de l'accessibilité financière? Nous vous présentons dans la suite de cette lettre quelques faits et recommandations à l'appui de cette requête.

Votre homologue la mairesse de Montréal madame Valérie Plante a plaidé pour la tarification sociale et a annoncé qu'il y aura une consultation sur le sujet menée par la *Communauté métropolitaine de Montréal* (CMM) dès mai 2018. Cette démarche lui apparaît incontournable, malgré le fait que l'*Autorité régionale métropolitaine de transport* (ARMT) doit déjà mobiliser de ses ressources financières dans le développement de leur desserte (avec, par exemple, le développement de la ligne bleue). À Rimouski, la mairie s'est aussi montrée ouverte à étudier la question.

À Gatineau et à Alma des mesures de tarification sociale ont déjà été adoptées. Dans la ville jumelle de Québec, Calgary, la tarification sociale est implantée depuis 2005. À Ottawa, seulement quelques mois se sont écoulés depuis le début de l'instauration d'une mesure de tarification sociale et déjà les autorités ont remarqué une hausse d'achalandage qui coïncide avec son adoption.

Bref, déjà plusieurs villes ont réalisé que la tarification sociale est l'une des dimensions essentielles d'un réseau structurant et ont pris des mesures concrètes pour sa mise en place. Nous partageons cette vision.

Nous sommes confiants que vous êtes prêt à faire les démarches nécessaires pour que la tarification sociale fasse partie intégrante de la structuration du réseau et sommes convaincus que vous avez le pouvoir de réaliser les deux recommandations suivantes :

- Dans un premier temps, vous engager, de façon analogue à madame Plante, à faire prochainement une consultation publique sur la tarification sociale.

- Dans un deuxième temps, lorsque vous recevrez la visite des représentants de partis politiques, leur demander qu'ils s'engagent à verser un financement récurrent pour soutenir une mesure de tarification sociale pour notre ville. Plusieurs partis politiques sont vraiment déterminés à investir dans le transport en commun et nous sommes ainsi confiants que votre demande serait bien entendue.

Nous sommes intéressés à collaborer avec vous et à discuter plus en détails de cette question. Veuillez agréer monsieur Labeaume, et tous les membres du Conseil municipal nos salutations les plus sincères, au nom du TRAAQ.

Emilie Frémont-Cloutier

Animatrice du Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ)

Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO)

transports@capmo.org

435 rue du Roi,

Québec, Qc G1K 2X1

Cellulaire : 418-922-5607

Téléphone : 418-525-6187 poste 222

Collectif TRAAQ

Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO), associé au Collectif TRAAQ

Chantier mobilité Sainte-Foy, associé au Collectif TRAAQ

Centre des femmes de la basse ville, associé au Collectif TRAAQ